



Val-d'Or

**AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de Val-d'Or statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 7 juillet 2025, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855, 2^e Avenue, Val-d'Or.

293, chemin des Explorateurs : Demande de dérogation mineure présentée par Alain Bernier et Sharon Gauthier, visant à fixer à 44,89 m² plutôt qu'à 36 m², comme le prescrit la réglementation, la superficie de la gloriette projetée à être érigée sur la propriété connue comme étant le lot 3 000 287 du cadastre du Québec.

206, rue Séguin : Demande de dérogation mineure présentée par Air Liquide Canada, visant à ne pas assujettir à l'article 7.5.3.7 du règlement de zonage 2014-14 une structure d'entreposage projetée devant être érigée à l'arrière de la propriété connue comme étant le lot 6 372 711 du cadastre du Québec.

Dans l'éventualité où le conseil municipal acceptait ces demandes de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe et des affaires juridiques, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8 ou à l'adresse électronique suivante: greffe.vd@ville.valdor.qc.ca au plus tard le mardi précédant la séance, soit le 1^{er} juillet 2025, à 17h00.

DONNÉ à Val-d'Or, le 4 juin 2025.

Signé

**Christine Saillant
Assistante-greffière**